

Association Evolution Spirit

Ecole d'Arts Martiaux - Saison 2021 / 2022

Nom

Prénom

Date de naissance / /

Taille m

XS S M L XL XXL

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone 1

Adresse mail 1

Téléphone 2

Adresse mail 2

Le pratiquant (sous l'autorité du tuteur légal pour les personnes mineures) adhère à l'association Evolution Spirit Ecole d'Arts Martiaux. Il s'engage à :

- prendre connaissance et respecter le règlement intérieur et les statuts de l'association ainsi que toutes les lois qui régissent les Arts Martiaux
- autoriser le club, pour lui-même, à prendre toute décision médicale d'urgence nécessaire
- régler la totalité du montant lors de l'inscription suivant les moyens de paiement proposés par l'association
- vérifier les dates de validité 2020 à la date d'inscription des chèques vacances ANCV, coupons sport ANCV, Chèquier sport et Pass'Sport
- renouveler la licence FFSP à chaque saison et avoir pris connaissance de la possibilité d'assurance complémentaire proposée
- respecter les changements d'horaires, changements de groupes, ou absences ponctuelles de séances pouvant s'effectuer
- **fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique des Arts Martiaux (Goshin-Système) lors de l'inscription**
- autoriser l'association Evolution Spirit Ecole d'Arts Martiaux à exploiter son image



Tarif inscription

			1er adhérent	2ème adhérent	3ème adhérent	4ème adhérent
Adhésion annuelle	1 séance par semaine	Groupe 4-6 ans	80 € <input type="checkbox"/>	80 € <input type="checkbox"/>	80 € <input type="checkbox"/>	80 € <input type="checkbox"/>
		Groupe 7-10 ans	100 € <input type="checkbox"/>	100 € <input type="checkbox"/>	100 € <input type="checkbox"/>	100 € <input type="checkbox"/>
		Ado / Etudiant	120 € <input type="checkbox"/>	120 € <input type="checkbox"/>	120 € <input type="checkbox"/>	120 € <input type="checkbox"/>
		Adulte	140 € <input type="checkbox"/>	140 € <input type="checkbox"/>	140 € <input type="checkbox"/>	140 € <input type="checkbox"/>
	2 - 3 séances par semaine	Groupe 7-10 ans	145 € <input type="checkbox"/>	145 € <input type="checkbox"/>	145 € <input type="checkbox"/>	145 € <input type="checkbox"/>
		Ado / Etudiant	165 € <input type="checkbox"/>	165 € <input type="checkbox"/>	165 € <input type="checkbox"/>	165 € <input type="checkbox"/>
Adulte		185 € <input type="checkbox"/>	185 € <input type="checkbox"/>	185 € <input type="checkbox"/>	185 € <input type="checkbox"/>	
FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS		Licence	obligatoire	40 € <input checked="" type="checkbox"/>	40 € <input checked="" type="checkbox"/>	40 € <input checked="" type="checkbox"/>
GOSHIN SYSTÈME		Commission Goshin-Système	obligatoire	10 € <input checked="" type="checkbox"/>	10 € <input checked="" type="checkbox"/>	10 € <input checked="" type="checkbox"/>

Montant total de l'inscription

Forfait famille

Règlement groupé Cf montant inscription sur feuille de :

2 membres	- 20 € <input type="checkbox"/>
3 membres	- 60 € <input type="checkbox"/>
4 membres	-

soit une réduction de - 10 € par personne
soit une réduction de - 20 € par personne
Adhésion la plus coûteuse offerte

Montant après réduction forfait famille

Règlement

La totalité du montant est à régler lors de l'inscription

<input type="checkbox"/> Facture	Chèques	Quantité <input type="text"/>	total montant <input type="text"/>
	Espèces	total montant <input type="text"/>	
Chèquier sport La Tronche		Tronchois entre 6 et 15 ans	15 € <input type="checkbox"/>
Chèques Vacances ANCV		Quantité <input type="text"/>	total montant <input type="text"/>
Coupons Sport ANCV		Quantité <input type="text"/>	total montant <input type="text"/>
Pass'Sport Isère		"pack loisir" collégien 50 %	montant <input type="text"/>
Pass'Sport CNOSF			50 € <input type="checkbox"/>
Pass'Région AU-R-A		N° Carte <input type="text"/>	lycéen 30 € <input type="checkbox"/>



Comment avez-vous connu notre association ?

- Vos proches
- Site internet du club
- Flyer
- Forum des associations
- Site internet de la mairie
- Site internet « La Toile »
- F.F. Sports Pour Tous
- Autre

L'adhérent(e) est majeur(e)

J'ai lu, j'approuve et je m'engage à respecter les conditions mentionnées sur cette présente feuille d'inscription.

signature

Date / /

L'adhérent(e) est mineur(e)

Je soussigné(e),

représentant légal de l'adhérent(e) mineur(e), j'ai lu, j'approuve et je m'engage à respecter les conditions mentionnées sur cette présente feuille d'inscription. J'autorise mon enfant à pratiquer les arts martiaux au sein de l'association.

signature

Date / /

DEMANDE DE LICENCE PRATIQUE

Association ou Structure :

N° affiliation :

N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la Fédération Française Sports pour Tous) :

Mme M. Nom

Nom de naissance Prénom

Né(e) le Nationalité Catégorie : -18 ans Né(e) après le 31/12/2003
 +18 ans Né(e) avant le 01/01/2004

Pays de naissance Département de naissance Ville de naissance

Adresse

Code Postal Ville Pays

Courriel :@.....

RAPPEL Votre licence Sports pour Tous est 100 % numérique. Votre adresse courriel est donc indispensable pour la recevoir et pour accéder à l'application mobile MON CLUB Sports pour Tous & moi.



Tél. 1 Tél. 2

J'accepte de recevoir la newsletter mensuelle :

J'accepte que mes coordonnées soient cédées à des partenaires commerciaux :

DISPOSITIF DU MINISTÈRE DES SPORTS : CONTRÔLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS

Si j'accède à des fonctions d'éducateur sportif et/ou de dirigeant de Club, je dois impérativement souscrire une licence « Cadre Technique » ou « Dirigeant » afin de permettre à l'État de contrôler l'obligation d'honorabilité de tous les éducateurs bénévoles et dirigeants au sens de l'article L212-9 du Code du Sport.

Activité(s) pratiquée(s)

- Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression Arts Énergétiques Activités de Pleine Nature
 Jeux d'Opposition Jeux Sportifs Activités Aquatiques

Activité(s) précise(s) :



NOTICE D'INFORMATION ASSURANCE 2021/2022

(Résumé des contrats MMA n° 127.127.801 et MMA Assistance n° 100.436 - document non contractuel)



La licence vous assure uniquement pendant la pratique des sports de la Fédération, dans tous les Clubs Sports pour Tous :

1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (garantie Responsabilité Civile obligatoire) ;

2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives).

SELON L'OPTION CHOISIE, VOUS BÉNÉFICIEZ DES GARANTIES CI-DESSOUS :

Accidents Corporels	Garantie de base Pratiquant (comprise dans la licence)	GARANTIES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES	
		Option 1	Option 2
Décès	12 500 €	30 000 €	45 000 €
Invalidité Permanente	25 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>	45 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>	76 000 € <small>Capital réduit selon le taux d'invalidité</small>
Frais médicaux/pharma/ chirurgicaux	Forfait 760 €	Forfait 1 500 €	Forfait 1 500 €
Hospitalisation	Par sinistre, dans la limite des frais justifiés, après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances Prise en charge intégrale du forfait hospitalier		
Soins dentaires et prothèses	150 € <small>Montant maximum par dent, dans la limite des frais réels, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</small>	300 €	450 €
Optique	150 € <small>Montant maximum par sinistre et par équipement, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</small>	300 €	450 €
Indemnités journalières Allocations quotidiennes (franchise 5 jours) Frais de remise à niveau scolaire	Néant	30 €	45 €
MMA ASSISTANCE	Par jour avec un maximum de 365 jours sur justificatif de pertes réelles nettes de revenu Rapatriement ou transport sanitaire - Frais médicaux à l'étranger : 30 000 €		

⚠ Les garanties souscrites prennent effet le jour où vous avez effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.

J'atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du Code du Sport). Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance et compris les modalités d'assurance présentées dans la notice d'information assurance consultable depuis le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurance » et auprès de mon Club.

La souscription d'une option complémentaire 1 à 25 € TTC ou 2 à 35 € TTC se fait à l'aide du bulletin d'adhésion à remplir directement en ligne depuis le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurance » (paiement en ligne via CB).

J'ai pris note de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de la garantie de base comprise dans ma licence est de 0,23 € TTC, je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon Club à l'aide du formulaire de refus d'assurance prévu à cet effet.

Signature obligatoire du Président de l'Association
ou du dirigeant de la Structure

Le soussigné déclare
sur l'honneur que les
renseignements ci-dessus
sont exacts.

Date et signature obligatoire du licencié
(ou de son tuteur légal pour les moins de 18 ans)